

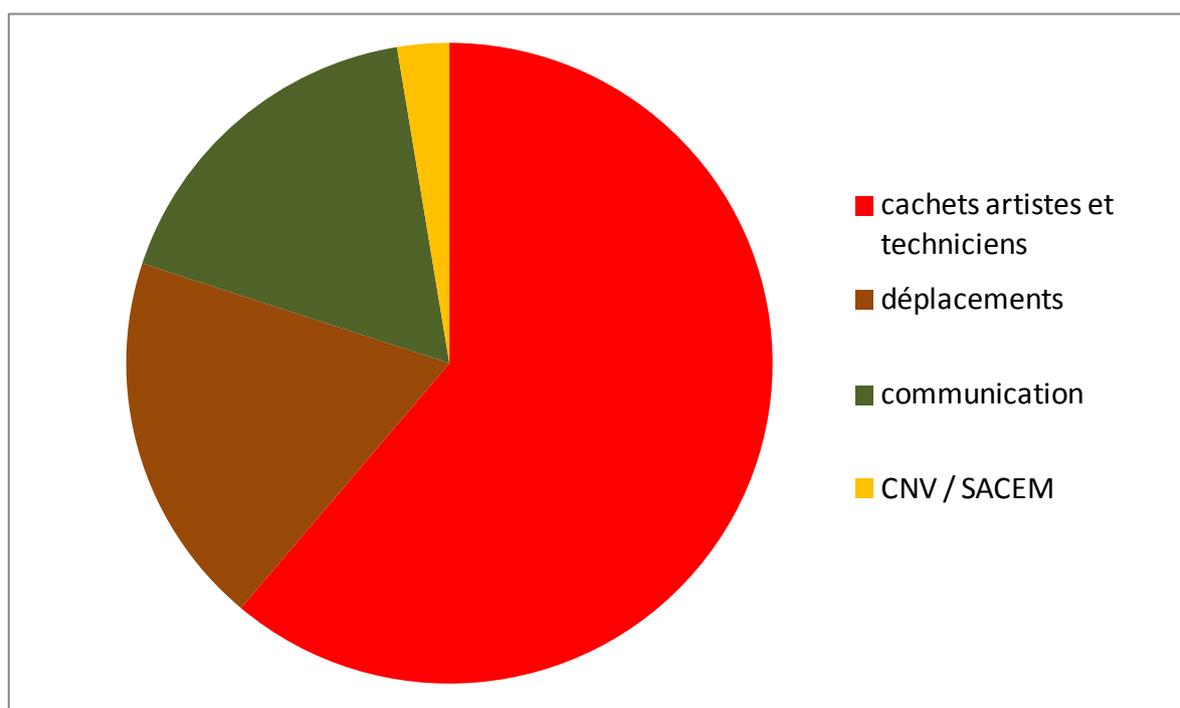
LA BILLETTERIE MISE À NU...

L'Alimentation Générale s'associe à l'association Fairplaylist pour vous aider à comprendre l'économie de ce concert. Vous en trouverez ci-dessous les principaux éléments financiers.

Ce soir, l'Alimentation Générale met gracieusement son lieu à disposition de Fairplaylist. Comment ça marche ?

C'est très simple ! L'Alimentation Générale récupère les recettes du bar pour couvrir une partie des frais liés à l'ouverture du lieu (fluides, personnel du soir, marchandises du bar, etc.) tandis que Fairplaylist récupère les recettes de la billetterie pour couvrir les frais décrits ci-dessous.

A noter : Fairplaylist reçoit en complément des subventions publiques et de la part des partenaires professionnels pour équilibrer le budget de son festival.



COÛT DE LA SOIRÉE: 4238 € / BREAK : 357 places (prix moyen de 5€)

(NB : 2452€ de subventions ont été valorisées et viennent se déduire des frais de la soirée.)



**MAINS
D'ŒUVRES**

La billetterie mise à nu est un projet proposé par Fairplaylist et Mains d'œuvres.

QUELQUES DEFINITIONS...

- **Break** : C'est le nombre de places à vendre avant de pouvoir dire : "*ouf, notre budget est à l'équilibre*". Pour cette soirée, Fairplaylist doit vendre **357** places pour atteindre le break.
- **Organisateur** : C'est l'Alimentation Générale !
- **Producteur** : C'est Fairplaylist !
- **Sécurité** : C'est les gentilles personnes qui fouillent ton sac, te demandent de ne pas sortir avec ton verre et appliquent les consignes de sécurité en cas de pépin pour que tu passes une bonne soirée.
- **Catering** : C'est les petits plats préparés par nos cuistots pour nourrir les artistes le soir de leur concert.
- **Hébergement** : C'est l'endroit où l'on fait dormir les artistes après leur concert (hôtel, chez l'habitant).
- **Coût artistique** : C'est l'argent qui sert à rémunérer les artistes et le producteur.
- **Technique** : C'est ceux qui s'occupent du son et de la lumière pendant les balances et les concerts.
- **Communication** : Vous avez eu l'info pour ce concert (newsletter, site internet, Facebook, Twitter, flyers, etc.) ? C'est tout ça, et l'équipe qui s'en occupe.
- **Commission de billetterie** : C'est la part prélevée par les prestataires de billetterie comme Digitick et Fnac Spectacles pour se rémunérer et assurer la maintenance de leur logiciel de billetterie.
- **CNV et SACEM** : C'est des taxes que doit payer l'organisateur sur les recettes de billetterie. C'est obligatoire, on n'y échappe pas, et parfois, on peut leur demander des subventions.

Plus d'informations sur la billetterie mise à nu à l'adresse info@fairplaylist.org ou sur www.fairplaylist.org.



**MAINS
D'ŒUVRES**

La billetterie mise à nu est un projet proposé par Fairplaylist et Mains d'œuvres.